**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band**: 39 (1975) **Heft**: 153-154

**Artikel:** Afr. gessonneus ou l'importance des dialectes modernes pour la

connaissance de l'ancien français

Autor: Baldinger, Kurt

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399596

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## AFR. GESSONNEUS OU L'IMPORTANCE DES DIALECTES MODERNES POUR LA CONNAISSANCE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Monseigneur Gardette a souvent insisté sur le fait que les dialectes modernes, dans bien des cas, servent à éclaircir des mots énigmatiques et rares qui surgissent sporadiquement de la couche populaire dans la littérature du moyen âge <sup>1</sup>. Le cas de gessonneux, enregistré par Gdf 4, 268 c avec un point d'interrogation, en est un nouvel exemple tout à fait éloquent. Le FEW ignore ce mot (comme d'ailleurs tous les autres dictionnaires et manuels étymologiques).

Gdf a trouvé gessonneux dans le ms. Ars. 5069 (XIVe s.) de l'Ovide moralisé, rédigé vers 1320 (il le cite comme Fabl. d'Ov.) :

En la fin du mont [« au sommet de la montagne »]
converssoient
Serpens malles et gessonæuses ²,
Trop mordans et trop venimeuses (fo 60°).

Grâce à un calcul de folios nous avons pu retrouver le passage dans l'éd. critique de l'*Ovide moralisé* publiée par C. de Boer ³ (= OvMorB); ce texte, conservé en 19 mss, contient près de 72 000 vers. Le ms. Ars. 5069 correspond au ms. G² de l'éd. OvMorB (t. I, p. 45), mais De Boer n'en a pas retenu les variantes. Au lieu de gessonneus, le texte qu'il a établi porte resoigneuses :

- 1. V. p. ex. « Aspects géographiques du lexique francoprovençal », RLiR 36, 1972, 322-342; « Pour une géographie linguistique de la France », M'el. Straka 1, 1970, p. 268; 272; etc.
- 2. Nous l'avons vérifié sur ms. ; Gdf donne gessoneuses, sûrement par faute d'impression puisqu'il cite gessonœux parmi les var. en tête de l'article.
- 3. « Ovide moralisé », Poème du commencement du quatorzième siècle, publié d'après tous les manuscrits connus par C. de Boer (Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Afd. Letterkunde, Nieuwe Reeks, deel-XV, XXI, XXX/3, XXXVII, XLIII), 5 tomes, 1915-1938 [réimprimé en 5 vol., Wiesbaden (Dr. Martin Sändig) 1966-1968].

En la fin dou mont conversoient

6008 Serpens males et resoigneuses,

Trop mordans et trop venimeuses.

OvMorB IV 6007-6009

Resoigneus est un mot intéressant, lui aussi, puisqu'il s'agit d'une première attestation, du moins d'après les données réunies dans le FEW (mfr. ressongneus « redoutable, formidable » ca. 1390, FEW 17, 274 b sub abfrq. \*sunni; ca. 1390 est à remplacer par 1393, date de Melusine de Jean d'Arras, v. le texte dans Gdf 7, 100 b, mais TL 8, 1025 en cite un texte beaucoup plus ancien de ca. 1200; resoigneusement « peureusement, timidement » se trouve chez Froissart, Gdf 7, 100 c; FEW 17, 274 b). Le ms. B (= Lyon 742 du XIVe s.) donne redoubteuses; ce dérivé manque dans Gdf et dans le FEW (3, 170 a), mais TL l'atteste ca. 1268 dans Claris et Laris. Gessonneuses du ms. de l'Ars. est pourtant confirmé par le ms. A (= Rouen 1044 du XIVe s.); le groupe C donne malvais.

Bien que les var. confirment l'existence de gessonneus, elles ne nous éclairent ni sur son sens exact ni sur son étymologie. Il faut donc recourir à un contexte plus large. Le passage en question se trouve dans les Allégories de la fable de Bellérophon (OvMorB IV 5996-6209). En Sicile il y avait jadis — c'est ce que nous raconte la fable — la plus horrible montagne du monde : dans sa partie inférieure ¹ il y avait « grant torbe et grant compaigne de lyons grans et merveilleus, fiers et felons et fameilleus. Ou milieu ot divers estages plains de vilz bous [= boucs] puans sauvages, qui le mont enpullentissoient » ². Suit notre passage qui décrit la partie supérieure, le sommet de la montagne, rempli de serpens gessonneus, resoigneus, redoubteus, malvais, mordans et venimeus. La montagne était donc inaccessible. Personne ne pouvait échapper aux lions, et celui qui aurait vaincu ce premier obstacle, serait la victime des boucs puants, et « s'il peüst sans prendre mort trespasser des bous la puïne ³,

I. Ou premier chief de la montaigne... Ou milieu..... En la fin dou mont OvMorB IV 6000 (chief peut désigner les deux extrémités, cp. en haut ou chief de la montaigne RoseM, TL 2, 385; afr. chef « sommet (d'une montagne) » FEW 2, 340 b).

<sup>2.</sup> Afr. empullentir « remplir d'une mauvaise odeur » (GCoinci ; QuesteGr), mfr. empulentir (xve s.), FEW 9, 644 b ; v. aussi empullenter TL 3, 144 ; Gdf 3, 77 a.

<sup>3.</sup> Le FEW 9, 624 a donne puïne « puanteur » (ca. 1320) d'après un autre passage de notre texte (Gdf 6, 460 a d'après Ars. 5069 fo 105ª = OvMorB VII 3360); il faut ajouter donc OvMorB IV 6020 (et aussi 6162). — Quant aux boucs puants, cp. Ph Thaon Best 2898 (Bus est une beste pulente); Thebes 10098 (Ausi püés cum fait uns bous); G Coincy (püent plus que ne font [l. fait] bous), etc.

tantost cheïst en la vermine des serpens, qui l'envenimassent et mordissent et devorassent » (IV 6019-6023). Prœtos envoya Bellérophon sur cette montagne pour le faire périr. Mais, contrairement à toute attente, celui-ci, « par sa force et par sa sagesse », vainquit tous les obstacles — passage qui nous intéresse vivement puisqu'il reprend la description de la montagne et des serpents.

Ocist les lyons, ce m'est vis, Et puis les bous puans et vis, Et puis les serpens ressoigneuses, Mordables <sup>1</sup> et aguilloneuses <sup>2</sup>, Si fist la montaigne habitable. Lors conquist le cheval volable Pegason <sup>3</sup>, c'est le bon renon De sa proesce et de son non Qui tost fu partout espandus.

OvMorB IV 6036-6044

L'éd. reprend donc ressoigneus et donne comme var. ressougueuses (ms. B) qu'il faut sans doute corriger en ressougneuses (cp. ressoigner avec la var. resougner Gdf 7, 100 c); les mss C donnent eschilla; pas de trace de gessonneus dans l'éd. De Boer. Mais là encore, le ms. de l'Ars. 5069 vient à notre aide : il donne un texte identique (vérifié sur ms.), sauf pour ressoigneuses du v. 6038, où il reprend le terme gessonneuses (Gdf 4, 268 c cite cette deuxième attestation du même fo sans contexte). Ce second passage est particulièrement révélateur à cause de la variante sémantique aguilloneuses qualifiant les serpents; elle nous a mis sur la piste en nous

- 1. Mordable « qui mord » manque dans le FEW 6³, 128 a, bien qu'il soit parfaitement attesté par Gdf 5, 403 a (et TL 6, 250), entre autres par deux passages tirés de OvMor (dont le nôtre).
- 2. Aguillonneus « piquant, pointu » ca. 1270; xve s., FEW 24, 124 a, d'après Gdf 1, 171 b; on peut ajouter OvMorB IV 6039.

3. Cp. mfr. nfr. *pégase* « cheval ailé qui fit jaillir la fontaine d'Hippocrène (symbole de l'inspiration poétique) » (dep. 1564, *FEW* 8, 153 a).

4. Cp. aussi les vers 6124-6125: Sont les serpens aiguillonneuses, Trop mordans et trop venimeuses. Malheureusement, à cet endroit, un folio manque dans le ms. Ars. 5069, et De Boer ne donne pas de variantes. — Le verbe aguilloner se trouve, en relation avec les serpents, dans une interprétation de la même fable qu'on lit dans la suite du texte et qui identifie les serpents avec les femmes:

Quor feme est preste et ententive D'ome poindre et aguilloner,

Voir suite de la note p. 4.

rappelant la famille abfrq. \*GARD « aiguillon, dard (etc.) », FEW 16, 16 b. En effet, sous cet étymon on trouve toute une série d'attestations dialectales qui rendent évidentes à la fois l'étymologie et le sens de gessonneus (nous complétons les données du FEW par celles de la carte 15 de l'ALF, de la carte 366 de l'ALLy et de la carte 528 de l'ALCe I) :

LoirCh. gyesõ « dard (d'une abeille) » (ALCe p 10), Loiret id. (ALCe p 5. p 6, p 9), ¿esā 1 « aiguillon (de guêpe) » (ALF p 206), centr. gesson, gaîsson, Cher  $gy\bar{e}s\tilde{o}$  (ALF p 103, 202),  $gyes\tilde{o}$  « dard (d'une abeille) » (ALCe p 11, 12, 18, 19, 24),  $gy\bar{e}s\tilde{o}$  (p 17),  $gye\tilde{s}\tilde{o}$  (p 22), Allier  $\check{z}\check{e}s\tilde{o}$  « aiguillon (de guêpe) » (p 903), Chevagnes jesson R 27, Nièvre žãs õ (ALF p 104) 1, žēs õ (ALF p 3, p 5), morv. jaiçon «id.; langue de serpent; mauvaise langue», SaôneL.  $\check{z}\check{\varrho}s\~o$  « aiguillon de guêpe, d'abeille » (ALF p 6, p 7),  $\check{z}\check{\varrho}sy\~o$  (p 907),  $dz\check{\varrho}s\~o$ (p 909), Minot jachon, Montceau jession, Côte-d'Or ž $\bar{a}$ s $\tilde{o}$  (p 16, p 19), ž $\gamma \bar{e}$ s $\tilde{o}$ (p 8), Dijon jasson « langue de serpent », Ste-Sabine jaisson « aiguillon de guêpe, d'abeille », jaiffion, Yonne jasson, janson 1, jinson 1, žasõ (p 108), žāsā (p 109), žašõ (p 111), Châtel-Censoir jansson 1, Perreuse gensson 1, Chablis jeanneson 1, jacqueson 2, Seignelay jaçon « dard de couleuvre, de mouche à miel » Henry, Ligny id., « aiguillon de guêpe, d'abeille », Troyes jarson « langue de serpent » (ca. 1760 Gr), Clairv. jachon « id. ; aiguillon de guêpe, d'abeille », Vaudioux džêçon, Jura žēsõ « aiguillon de guêpe, d'abeille » (ALF p 30),  $dz \check{a} s \tilde{a}$  (p 21), Noz.  $dz \xi s \tilde{o}$ , Auberson (Vaud)  $dz \xi s \tilde{o}$ « aiguillon de bœuf » GPSR, Drôme žăsõ « aiguillon de guêpe, d'abeille » (ALF p 838), dauph. jassou M, Gresse žasú, Loire dzasú (ALLy 366 p 67,

(suite note 4, p. 3)

Et s'il est qui vueille doner,
Ja ne sera lasse de prendre.
El suce et hape. Sans riens rendre
Acroiche elle et prent a deus mains,
Si met les folz dou plus au mains.
Le cors tault et l'ame et l'avoir.
Cil n'est mie plains de savoir
Qui tel beste veult acointier.
Bien se sot sagement gaitier
Bellorophon toute sa vie
C'onques n'acointa tele amie,
Ne putain nel pot decevoir.

OvMorB IV 6083-6096.

2. Transformation par étymologie populaire d'après Jacques (FEW 16, 18 n. 1).

I. Le type janson témoigne d'une transformation par étymologie populaire d'après Jean ou Jeanne (FEW 16, 18 n. 1). Il est possible que le voisinage de lanceron ( $\rightarrow$  gensseron, v. ci-dessous) ait provoqué la nasalisation, d'où peut-être de façon secondaire par étymologie populaire jean-son, d'où jeanne-son et par une espèce de « dérivation synonymique » jacque-son.

p 69), Ardèche id. (ib. p 70, p 71), PuyD. žēsa (ib. p 23). — Avec le suff. -in: SaôneL.  $d\check{z}as\check{e}$  « aiguillon de guêpe, d'abeille »  $(ALLy\ 366\ p\ 3)$ , ž $as\check{e}$  (ib. p 1), bressch. jacin « id.; langue de serpent », verdch. « id.; mauvaise langue de femme », Côte-d'Or ž $\bar{e}s\check{e}$  « aiguillon de guêpe, d'abeille »  $(ALF\ 15\ p\ 12)$ , Beaune, Chaussin  $j\hat{a}cin$ , Jura ž $\bar{a}s\check{e}$  (p 22), PtNoir id.; Doubs ž $\bar{e}s\check{e}$  (p 33); Allier ž $\bar{e}se$   $(ALLy\ 366\ p\ 14)$  [même suffixe?]. — Par croisement avec le type lanceron « aiguillon de guêpe » (centr. bourbonn. etc.), Chevagnes et Bourbon « dard des serpents »  $FEW\ 5$ , 152 b: Cher  $gye\check{s}r\check{o}$  « dard (d'une abeille) »  $(ALCe\ 528\ p\ 29)$ ,  $gyesr\check{o}$  (p 33), Allier ž $asar\check{o}$  « aiguillon d'abeille »  $(ALLy\ 366\ p\ 22)$ , morv. jaiceron « aiguillon d'insecte », Nièvre ž $asr\check{o}$  « aiguillon (de guêpe) »  $(ALF\ p\ 104)$ ,  $\check{\zeta}esr\check{o}$  (p 105), Yonne ž $asr\check{o}$  (p 106 et 107), Perreuse gensseron.

Gesson (et ses var.) « aiguillon de guêpe, d'abeille » est donc bien attesté dans l'Orléanais (Loiret), au Centre, en bourbonnais, en bourguignon, en frcomt., en frpr. jusqu'en Dauphiné, de façon plutôt isolée en Ardèche et dans le Puy-de-Dôme; dans le Nord, la zone se prolonge jusqu'en Champagne (à Troyes dans une source du XVIIIe s. et à Clairvaux), si l'on peut en croire les sources (v. la carte I ci-jointe).

Le vrai centre de la zone de gesson est sans doute la Bourgogne (c'està-dire la zone qui comprend les départements Cher, Nièvre, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura), ce qui nous ramène à l'Ovide Moralisé et à son auteur; cette localisation géographique coïncide dans une large mesure avec celle de la langue de l'auteur inconnu par l'éditeur De Boer. Celui-ci conclut en effet « que l'auteur de l'Ovide Moralisé est originaire de la partie méridionale du domaine linguistique de l'Est, c'est-à-dire de cette partie de la France dont la Bourgogne est le centre. Au point de vue linguistique — mais à ce point de vue seulement, puisque l'auteur a probablement travaillé à Paris — l'Ovide Moralisé serait donc un texte franco-bourguignon » (OvMorB t. 1, p. 20; v. aussi t. 3, 4-6). De Boer rappelle d'ailleurs « que la protectrice de notre auteur a été très probablement la reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe V » (ib. n. 1).

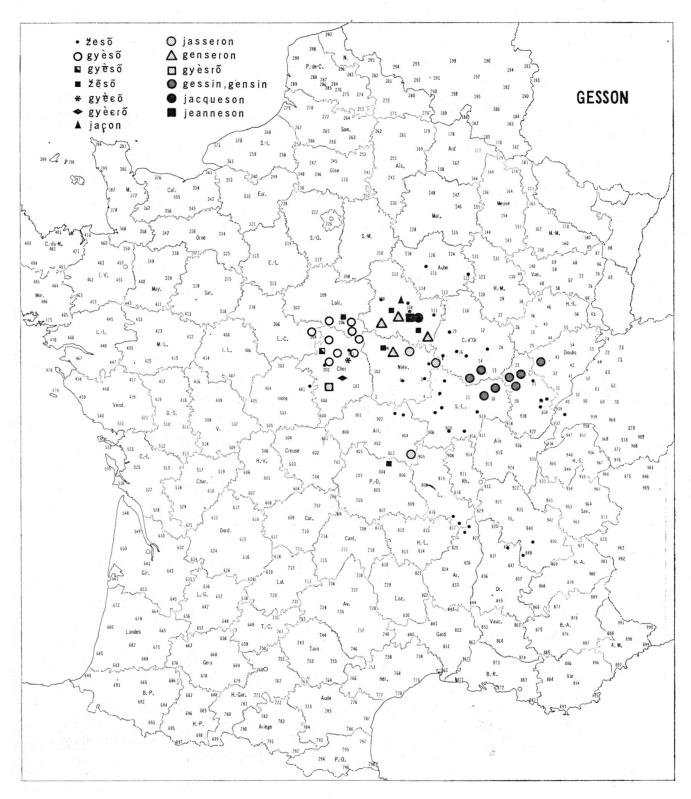
Ce résultat acquis, je suis tombé sur un article — excellent comme d'habitude — de mon ami Félix Lecoy, Note sur le vocabulaire dialectal ou régional dans les œuvres littéraires au moyen âge, RLiR 32, 1968, 48-69, où il est aussi question de la localisation de l'Ovide moralisé (pp. 66-69). M. Lecoy arrive à la conclusion que « si l'auteur de l'Ovide moralisé n'est peut-être pas originaire du Poitou [comme Antoine Thomas R 42, 1912, 72 et 400, l'avait prétendu], il était certainement né dans l'Ouest de la

France, et au Sud de la Loire » (p. 66) 1. Il exclut la Bourgogne (ib.). A l'appui il examine sept mots apparemment régionaux de l'Ovide moralisé, « texte dont le vocabulaire est d'une richesse et d'une variété extraordinaires ». Nous avons dressé une carte de chacun de ces mots 2. Elles nous semblent démontrer (si l'on tient compte aussi de gesson) que la vérité se trouve entre De Boer et Thomas, mais probablement plus près de De Boer: l'auteur vient probablement du Cher (immédiatement à l'Ouest de la Bourgogne) ou de la Nièvre (le comté de Nevers appartenait un certain temps à la Bourgogne). Cela ne contredit pas la conclusion de M. Lecoy (plus prudente que celle de Thomas) : « bordure sud des parlers français, au Sud de la Loire, face aux variétés provençales, région qui a dû être longtemps une région mixte, un terrain de contestation et de lutte entre les deux grands types linguistiques qui se partagent le territoire gallo-roman » (p. 69), mais l'ensemble des données permet de préciser sa formule plutôt vague. D'une part, en effet, gesson ne se trouve pas dans les parlers de l'Ouest (Brigitte Horiot m'informe qu'il manque dans l'ALO, carte 437 « langue (du serpent) » et dans les listes « dard » et « piquer » de la carte 443), et d'autre part, les exemples de M. Lecoy ne contredisent pas — je dirais même qu'ils confirment — notre localisation. En effet, 5 sur les 7 exemples qu'il relève confirment cette localisation dans le Cher, le sixième offre une attestation dans le dép. voisin et le septième, le seul qui semble parler nettement en faveur de l'Ouest, n'est (à mon avis) pas probant.

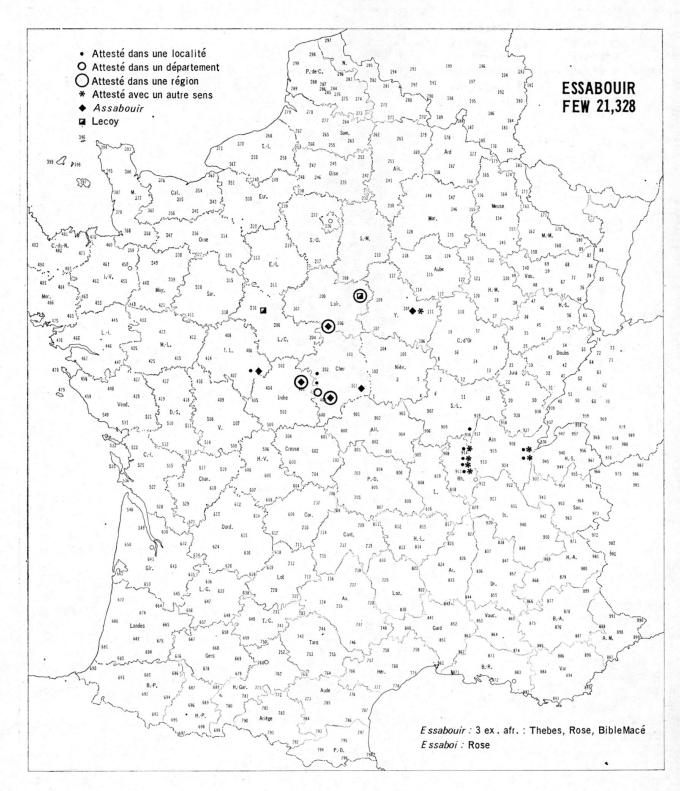
- 1) L'exemple le plus net et le plus circonscrit nous est fourni par essaboui « ébloui, interdit, stupéfait » (RLiR 32, 66) : les patois (FEW 21, 328 a) l'attestent dans les dép. Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Yonne (v. la carte 2). De plus, Macé de la Charité, cité par M. Lecoy, était curé de Sancoins (dép. Cher) et probablement identique avec Matheus
- 1. V. aussi Albert Henry, Études de lexicologie française et gallo-romane, 1960, p. 95 n. 4 : « Je crois plutôt que l'auteur de l'Ovide moralisé est de l'Ouest. »

Dans l'Hist. litt. de la France l'OvMor est attribuée à un certain Chrétien Legouais : « L'auteur de l'Ovide moralisé est donc bien Chrétien Legouais, de Sainte-More près Troyes » (XXIX, 1885, p. 509), mais J. Engels, Études sur l'Ovide moralisé, 1945, qui a examiné le problème de très près arrive à la conclusion que l'OvMor a été « écrit par un frère mineur anonyme » (p. 62) ; « probablement entre 1316 et 1328 » (p. 48).

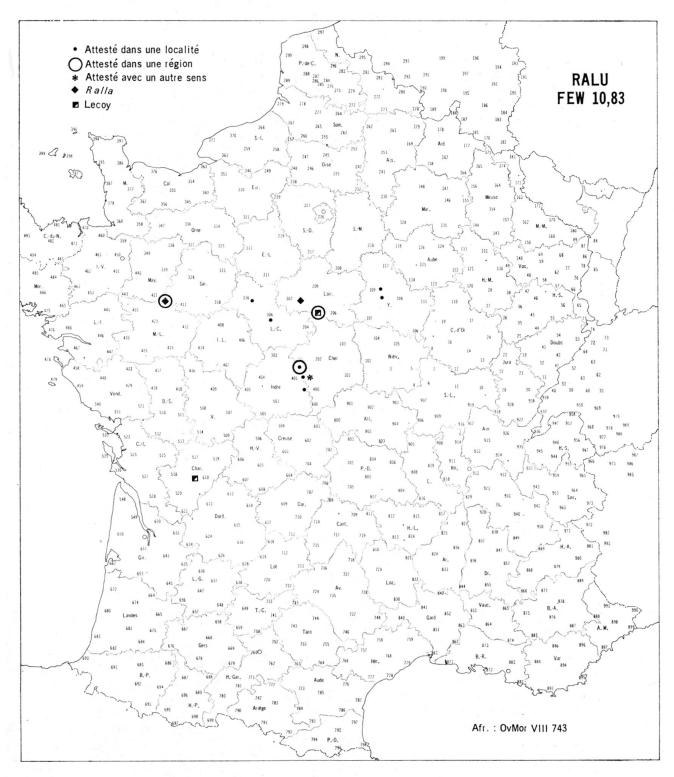
2. Je remercie mon assistant G. Holtus de les avoir préparées et F. Möhren et ses collaborateurs à Québec de les avoir dessinées au net. La carte gesson a été préparée et dessinée à Québec.



CARTE I.

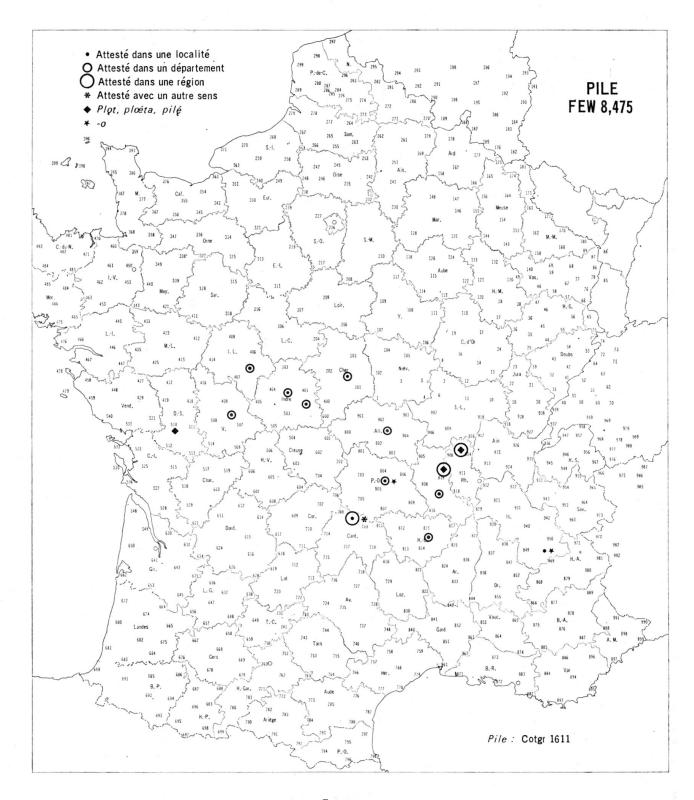


CARTE 2.

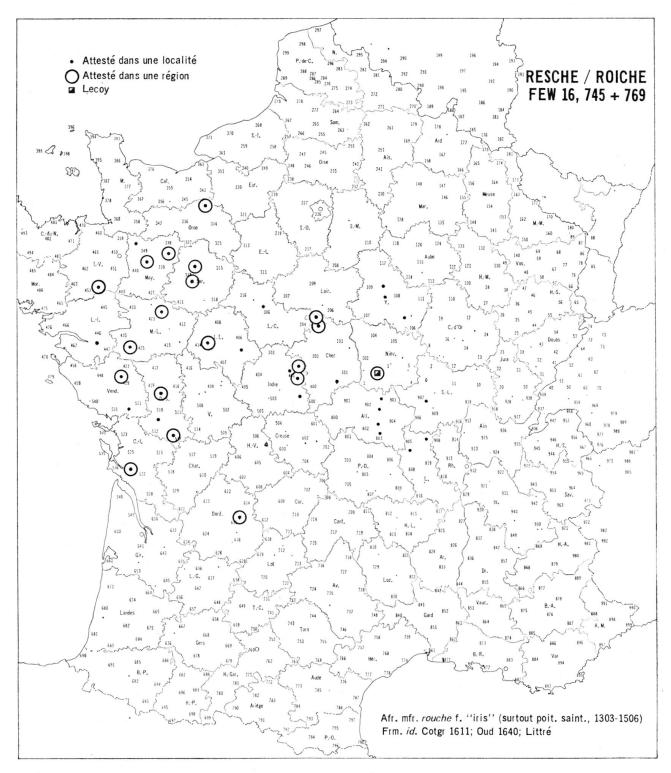


CARTE 3.

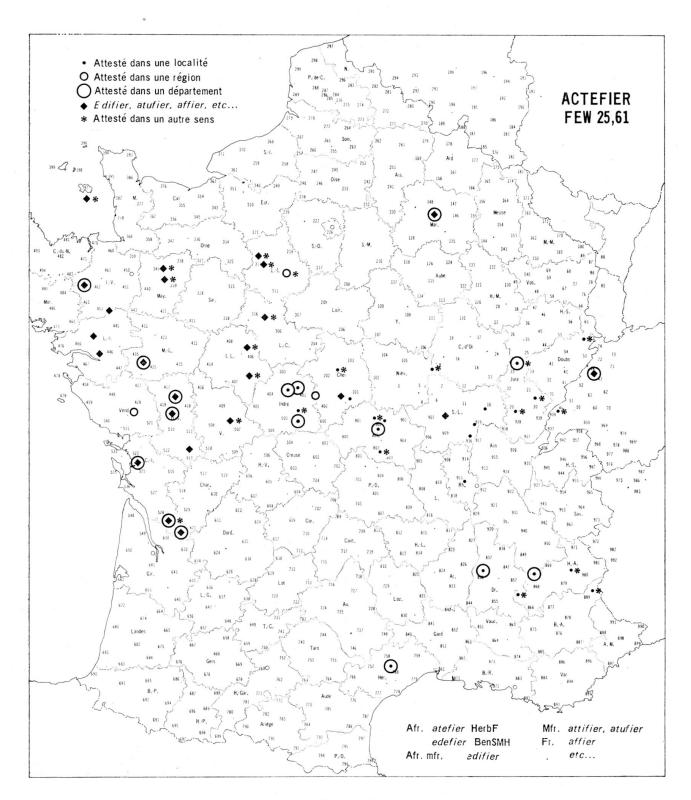
**Erratum** : au lieu de :  $\blacklozenge$  Ralla lire :  $\blacklozenge$  Rallu (ralla FEW par faute d'impr.).



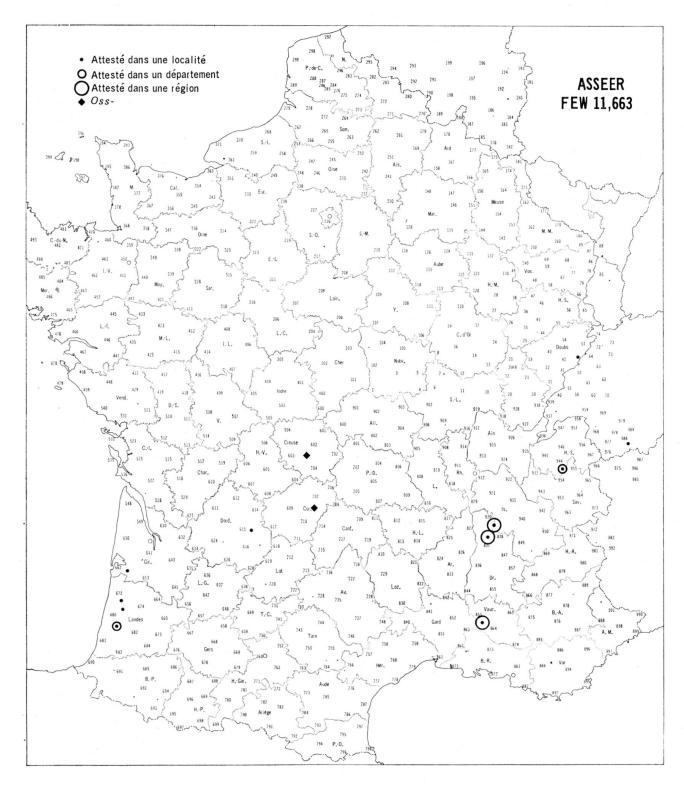
CARTE 4.



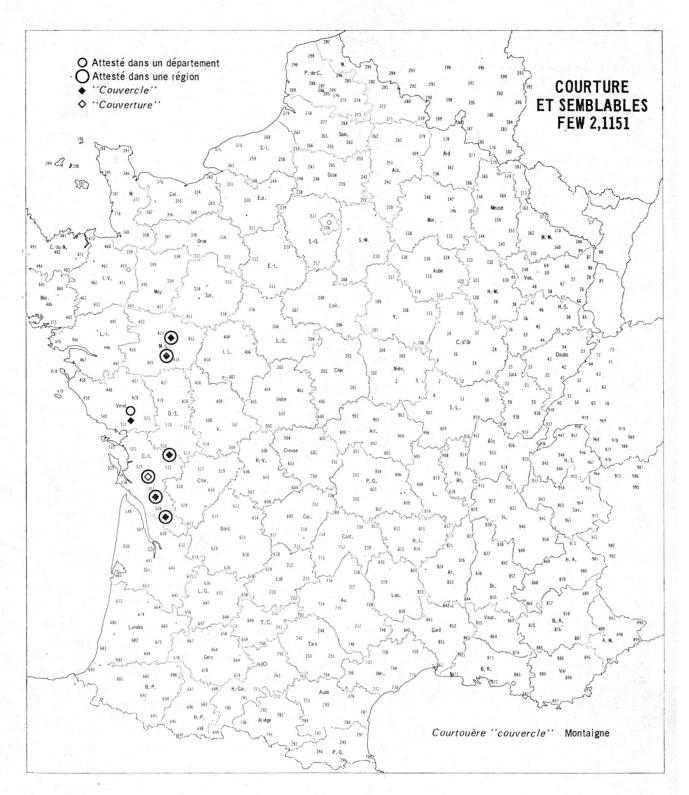
CARTE 5.



Carte 6.



Carte 7.



CARTE 8.

de Caritate, notaire juré de Philippe le Hardi dans la Prévôté de Sancoins (ce qui confirme les relations avec la Bourgogne, v. ZrP 83, 687)!

- 2) Le second exemple : ralu « mal tourné, tortu (bois) », etc. (FEW 10, 83 a ; RLiR 32, 67) recouvre la région de essaboui d'une façon assez étonnante : Cher, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, Yonne (avec, à l'écart, un ex. à Angoulême, un autre en Anjou) ; v. la carte 3.
- 3) pile « tronc d'un arbre (sur pied) » (RLiR 32, 68; FEW 8, 475 a) confirme le Centre (Cher, Indre) avec Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres à l'Ouest et, de l'autre côté, Allier avec des prolongements dans le Sud-Est; v. la carte 4.
- 4) resche/roiche « espèce de plante aquatique » (RLiR 32, 68; FEW 16, 745 [764 chez Lecoy est une faute d'impression]) confirme encore la région centrale (Cher, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, Yonne, Nièvre, Allier), mais la dépasse de loin, aussi bien vers l'Ouest que vers l'Est; v. la carte 5.
- 5) actefier « planter, faire pousser, favoriser la croissance » (RLiR 32, 67; FEW 25, 61 [fasc. récemment paru dont ne disposait pas encore M. Lecoy]) confirme le Centre, de nouveau inclus dans une bande d'attestations qui va de l'Atlantique jusqu'en domaine francoprovençal; v. la carte 6.
- 6) asseer « donner soif » (RLiR 32, 68 s.; FEW 11, 663 a) manque, aujourd'hui, dans les dialectes du Centre, mais l'ex. du dép. de la Creuse nous l'indique comme voisin occitan; v. la carte 7.
- 7) courture, doublet de couverture, et cortoir, doublet de afr. covertoir (RLiR 32, 67; FEW 2, II5I b), sont attestés uniquement à l'Ouest (Anjou, Vendée, Gâtine, Poitou, Saintonge; v. la carte 8), mais il s'agit de formes contractées qui peuvent apparaître n'importe quand et n'importe où; à elles seules, elles ne sauraient invalider le témoignage de gesson, essaboui, ralu, pile, resche et actefier qui co-existent tous dans la région du Centre (Cher) et auxquels se joint asseer comme leur voisin méridional immédiat. Tout cela nous permet de préciser la conclusion prudente de M. Lecoy et de localiser l'Ovide moralisé dans la région du département du Cher, appartenant au Centre, mais qui a eu, au moyen âge, des rapports étroits avec la Nièvre, son voisin de l'Est, et avec la Bourgogne proprement dite 1.
- 1. Albert Henry (Romance Philology 26, 1972, 231) qualifie de « problématique » ce genre de localisation ; c'est, en effet, une « tâche ... pleine d'embûches », mais je pense que les exemples donnés par M. Lecoy et par moi-même permettent un résultat clair qui reste pourtant provisoire, en attendant des sondages plus systématiques. Avec Jacques Monfrin nous sommes optimistes : « C'est sans

Le terme énigmatique gessonneux est donc très probablement un dérivé formé par l'auteur sur un terme de son parler natal (région entre le Centre et le bourguignon); de gesson « aiguillon de guêpe, d'abeille », il a dérivé gessonneus pour caractériser les serpents de la montagne hideuse de Sicile; les serpents piquent avec leur langue bifurquée d'après la croyance populaire ¹ et (serpent) gessonneus peut signifier à la fois « (serpent) qui pique » et « (serpent) qui est pourvu d'une langue bifurquée ». Ce sont les patois modernes qui nous ont permis de tirer de l'obscurité un beau terme poétique d'un des ouvrages littéraires les plus importants du XIVe siècle.

Heidelberg.

Kurt Baldinger.

doute de l'étude du vocabulaire qu'il faut attendre les meilleurs résultats parce que le détail du lexique échappe mieux que les autres aspects de la langue aux conventions d'écriture si manifestes à la rime, et parce que, d'autre part, des témoignages relativement récents peuvent être invoqués avec une assez grande sécurité pour tenter de reconstituer l'aire qu'occupaient autrefois certains mots » (Romance Philology 26, 1973, 611).

1. « Presque partout on ne dit pas que les serpents mordent, mais qu'ils piquent ; c'est leur langue, assimilée à un dard, qui cause la blessure » Paul Sébillot, *Le Folk-lore de France*, t. 3, Paris 1906, p. 272 ; v. aussi p. ex. *ALG* 1222, où « dard » et « langue de serpent » sont désignés souvent par le même mot.